

Compte rendu Conseil Municipal du MONTEIL du 8 février 2022

Le conseil municipal s'est réuni à 18 heures 30 en présence de tous les membres à l'exception de :

- C. DESCHAMPS procuration à G. ROCHETTE
- B. BOUCHE procuration à I. HOSTIN
- R. BARRY procuration à B. COMPTOUR
- M. ASTRUC BORREGA procuration à P. PAGES
- T. ARENDS - absent

Approbation à l'unanimité du procès-verbal du 20/12/2021.

Installation de caméras

Suite à la décision prise d'installer une vidéo protection sur la Commune (2 caméras), après vérification, il s'avère que ce dispositif n'est pas suffisant et que pour couvrir efficacement d'entrée de la Commune (côté Brives), il convient de rajouter une caméra de ce côté-là. Dès lors, il faut modifier la demande d'autorisation délivrée par la Préfecture ainsi que les demandes de subventions auprès de la Région et de l'Etat (FIPD) ; l'impact financier de cette modification est moindre compte tenu que finalement les travaux d'installation et câblage sont modifiés et moins importants que prévus. Le conseil approuve cette décision à l'unanimité.

Une réunion publique d'information est prévue pour toute la population.

Recrutement d'un emploi saisonnier

M. Nicolas FOX (habitant du Monteil en recherche d'emploi) a été retenu pour un emploi saisonnier afin de renforcer le service technique de mai à octobre. Une convention de partenariat avec Pole Emploi et le Centre de Gestion a permis d'accompagner cette personne vers un retour à l'emploi et l'obtention du permis C.

Le Maire,
Christophe PAL